

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 05 Avril 2024

L'an Deux Mille Vingt-Quatre et le Cinq Avril à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 29 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2023.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Virgile CAVALLI, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, François-Joseph SCANAVINO, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Ange-François LEANDRI, Ange LARI à Jean-Baptiste OLLANDINI, Myriam PUTHOD-HONORE à Ghislaine ETTORI, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Alain FAGGIANI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

ABSENTS : Dominique CARLOTTI, Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'Exercice 2023 du port de plaisance,

Le Maire informe l'Assemblée Municipale que la comptabilité M4 nécessite l'affectation du résultat d'exploitation en section d'investissement.

Constatant que le Compte Financier Unique 2023 du port de plaisance présente :

- Un excédent d'exploitation de : 391 898.34 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE	
RESULTAT D'EXPLOITATION 2023	
A) – Résultat de l'exercice 2023 :	+382 746.81
B) – Résultats antérieurs reportés (Exercice 2022) (Résultat de clôture 2022-Affectation du résultat 2023)	+9 151.53
C) – Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire :	0.00
D) – Résultat à affecter (A + B+ C)	+ 391 898.34
E) – Solde d'exécution d'investissement 2023 (Résultat de clôture 2023)	
*D 001 (besoin de financement)	-411 779.06
*R 001 (excédent de financement)	
F) –Solde des restes à réaliser d'investissement 2023 :	
* Besoin de financement	-37 447.00
* Excédent de financement	
G) – Besoin de Financement (E + F)	-449 226.06
DECISION D'AFFECTATION	
(pour le montant du résultat à affecter en D) (ci-dessus)	
1- Affectation en réserves R 1068 en investissement au minimum couverture du besoin de financement F	+391 898.34
2- Report De fonctionnement R 002	0.00

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre.

Télétransmission de l'acte le : 10.04.2024
Publication électronique de l'acte exécutoire le : 12.04.2024

Fait à PROPRIANO, le 05 avril 2024

Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20240405-2024-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2024

